



## AVENANT N°1 A L AVIS DE COURSE

SUPPRIMER ET REMPLACER LE 14.1.3 PAR :

- 14.1.3 a - Les bateaux classés OCS/DSQ/BFD/DNC/NSC/DNS/DNF/ RET marquent 1 point.  
b - Les bateaux classés DNE marquent 0 point.

Diffusé le 11 mai 2022 à 19h00

Chief Umpire

Thierry Poirey

Présidente Comité de Course

Carole Jaouen